

## Décision prise dans le cadre de la délégation du conseil d'administration,

### LE PRESIDENT,

- Vu le code de l'Education, notamment ses articles L.712-2 et L.712-3, D 719-48 et suivants ;
- Vu le décret 2011-1169 du 22 septembre 2011 portant création de l'Université de Lorraine ;
- Vu le procès-verbal de proclamation des résultats de l'élection du président de l'Université de Lorraine en date du 25 mai 2012 ;
- Vu la délibération du conseil d'administration de l'Université de Lorraine en date du 29 juin 2012 portant délégation au Président,

### DECIDE

#### Article 1

Les tarifs de prestations de l'AIP PRIMECA pour l'année 2016 sont fixés conformément au tableau en annexe.

#### Article 2

La présente décision entrera en vigueur à compter de sa publication et de sa transmission au Recteur.

#### Article 3

Le directeur général des services ainsi que l'Agent comptable de l'Université de Lorraine sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision qui sera affichée à la Présidence, dans les locaux de AIP PRIMECA et publiée sur le site intranet de l'Université.

Fait à Nancy, le 20 novembre 2015



Pierre MUTZENHARDT

Affiché à la Présidence et transmis au Recteur, Chancelier des Universités le

02 DEC. 2015

## TARIFS 2016 (HT)

Janvier 2016

	UL (1)	Organisme public ou partenaire UL	Autre organisme ou entreprise
<b>Plateformes pédagogiques</b>			
Tarif de base de l'heure étudiant	1,00 €	1,40 €	2,90 €
500 premières heures (2)	100% tarif de base		
500 heures suivantes (2)	70% tarif de base		
Au-delà de 1000 heures (2)	35% tarif de base		
<b>Prestation de service en ingénierie de système (3)</b>			
Tarif horaire	40,00 €	57,00 €	63,00 €
<b>Prestation de service Centre de Mesure Lorrain (3)</b>			
<b>Dans le domaine des masses (4)</b>			
Lamelle de 1mg à 500 mg	13,00 €	19,00 €	20,00 €
Masse de 1 g à 5 kg en acier, fonte et laiton	13,00 €	19,00 €	20,00 €
Balance (Capacité maxi 15 kg - Echelon mini 1 µg)	67,00 €	96,00 €	105,00 €
Balance (Capacité maxi 120 kg - Echelon mini 10 g)	67,00 €	96,00 €	105,00 €
<b>Dans le domaine volumétrique (4) (5)</b>			
Pipette monocanal de 1µl à 1000µl à volume fixe	20,00 €	29,00 €	32,00 €
Pipette monocanal de 1µl à 1000µl à volume variable	25,00 €	36,00 €	40,00 €
<b>Dans le domaine dimensionnel</b>			
Colonne de mesures (étalonnage par éléments géométrique)	127,00 €	181,00 €	200,00 €
Projecteur de profil (par éléments règle en verre)	127,00 €	181,00 €	200,00 €
Projecteur de profil (étalonnage par laser)	204,00 €	291,00 €	320,00 €
Machine à Mesurer Tridimensionnelle (étalonnage par laser)	700,00 €	1 000,00 €	1 100,00 €
Machine à Mesurer Tridimensionnelle - Bras de mesure (étalonnage par éléments géométrique)	573,00 €	819,00 €	900,00 €
Banc de réglage – Banc d'usinage - Banc de mesure (étalonnage par laser par axe)	255,00 €	364,00 €	400,00 €
Marbre : Mise en œuvre pour étalonnage (étalonnage par laser)	95,00 €	136,00 €	150,00 €
Marbre : Planéité par m <sup>2</sup> (étalonnage par laser)	64,00 €	91,00 €	100,00 €
<b>Dans le domaine température</b>			
Caractérisation d'enclente de volume < à 2m <sup>3</sup>	223,00 €	319,00 €	350,00 €
<b>Dans le domaine des sorbones</b>			
Contrôle périodique de sorbonne	53,00 €	- €	- €
Gestion de parc de sorbones (prix à l'unité par an)	10,00 €	- €	- €
<b>Autre prestation (Contrôle des caractéristiques dimensionnelles et géométriques d'une pièce, ...)</b>			
Tarif horaire	40,00 €	57,00 €	63,00 €

(1) tarif HT - TVA 0%

(2) pour l'UL la dégressivité est définie au niveau de chaque collégium

(3) fourniture, matière, outillage spécifique, frais de port, frais de déplacement en sus

(4) pour l'UL tarif unique - hors UL tarif dégressif par quantité -10% à partir de 4, -20% à partir de 12

(5) les frais de remise en état (joint, ...) sont facturés en sus après accord du client